

LA TERMINOLOGIE FINANCIÈRE-BANCAIRE DU ROUMAIN À LA FIN DU XIX-ÈME SIÈCLE

Mihaela IVAN*

Abstract

The article aims to make a general presentation of the financial and banking terminology used in the Romanian language at the end of the 19th century. We took into consideration factors like the specialization degree of the terms, the preferred internal means to create them and the main sources of introducing new ones. One of the purposes was to analyze the features of the specific concepts which belong and define this field, their dynamics and evolution, as well as the causes which determined conceptual and therefore semantic changes.

Keywords: *terminology, terms, finances and banking, concept, vocabulary*

La terminologie est une science dynamique, qui change, se développe et s'améliore sans cesse. Elle a comme objet le vocabulaire des divers domaines et branches d'activité, mais aussi le lexique terminologisé de la langue commune. La constitution des vocabulaires spécialisés est un processus conscient ou non, qui a comme but la désignation la plus précise des réalités du domaine respectif. On utilise dans ce sens des ressources linguistiques diverses, autochtones ou étrangères et différents procédés linguistiques afin d'adapter ces unités aux besoins de communication de la communauté linguistique spécialisée, mais aussi des locuteurs non-spécialisés.

1. Approche diachronique de la terminologie

La plupart des recherches terminologiques se situent sur le plan synchronique et relèvent surtout d'une analyse statistique tout en se limitant à l'étude des significations, des sens et des emplois du signe terminologique à l'intérieur d'un certain domaine référentiel. On s'occupe donc moins de la dynamique des notions, de leur évolution, des causes qui ont favorisé autant leur apparition que leur changement. C'est dans cette deuxième approche que nous inscrivons notre démarche, car nous tentons

* **Ivan Mihaela**, Académie d'Etudes Economiques, Bucharest,
email mihaela78a@yahoo.com, mihaella.ivan@gmail.com

d'analyser en même temps les réalités et les mentalités de ce domaine qui ont influencé le système linguistique.

Nous avons pris comme point de départ de notre analyse le XIX^{ème} siècle - une période de profondes transformations dans la vie sociale, politique et culturelle des pays roumains – qui est aussi un repère pour l'étude de la langue roumaine, surtout du point de vue lexical, étant donné que le dynamisme de la langue est concomitant aux changements sociaux, comme Robert Dubuc [4: 117] le souligne dans son «Manuel pratique de terminologie». La langue dans sa qualité de code moyennant la communication entre les membres d'une communauté représente un fait et une institution sociaux, qui ne restent jamais sans implications sous l'action des changements dans les divers domaines sociaux ou scientifiques. L'évolution des mœurs et des structures sociales, des «mentalités» est toujours visible sur le plan lexical. «Il faut, d'une façon générale, se pénétrer du principe que les mots, en tant que signes des notions – ne vivent pas indépendamment des hommes qui les emploient; d'où suit que l'étude de leur histoire doit suivre de très près celle des états de civilisation et de pensée.» [17: 47]

Une approche diachronique dans l'étude d'un système terminologique nous offre l'avantage de déterminer le rapport entre quelques structures consécutives du système conceptuel afin d'identifier les composantes qui ont subi des changements et la manière dont ces changements se reflètent dans la langue. «Il est vrai que pour établir la structure d'un état de langue, il faut avoir recours à des considérations synchroniques. Mais il ne faut pas oublier non plus que cette coupe synchronique est une *coupe à travers une diachronie*, qu'un moment de langue est situé dans le mouvement général d'évolution de cette langue... Un système doit exprimer, par son économie interne, la saisie d'un mouvement.» [15 : 31-32]

La comparaison d'états différents de développement confère une systématité aux recherches diachroniques, fondées sur le postulat de Guillaume qui définit la langue en tant qu'un système des systèmes, qu'une diachronie des synchronies. [11 : 109-110] La diachronie se met alors au service de l'étude synchronique d'un état de langue: «les conditions qui ont formé cet état nous éclairent sur sa véritable nature et nous gardent de certaines illusions» [16 : 128]

2. Définition et présentation du domaine conceptuel

Les recherches terminologiques s'orientent d'habitude vers des domaines d'activité plus récents, dont la structure lexicale est claire et les rapports concept – terme plus visibles, surtout lorsqu'il s'agit d'une certaine technologie – la cinématographie [12] ou l'aviation [7] - ou d'un domaine scientifique comme la médecine, la chimie ou la biologie. Une telle approche pour le système financier et bancaire s'avère extrêmement complexe, étant donné d'une part la difficulté de tracer les frontières entre l'économie avec toutes ses branches et ce qui tient strictement des finances, et d'autre part, l'ancienneté de ce métier qui trouve ses origines dans l'antiquité.

Le domaine financier-bancaire est un sous-domaine des sciences économiques, comme le prouve d'ailleurs la définition offerte par la dernière édition du Dictionnaire Explicatif du Roumain (DEX): „Branche de la science économique qui s'occupe de l'étude de la circulation monétaire à l'intérieur d'un État”. Il nous semble nécessaire de tracer les limites de ce sous-domaine par rapport à l'économie au sens large, définie par les auteurs du même dictionnaire en tant que: „Ensemble des activités humaines ayant pour cadre la production, distribution et consommation des biens matériels et des services. Les auteurs internationaux des premiers manuels d'économie cités par N. Idieru [14: 5] donnent des définitions similaires aux sciences économiques.

On en déduit un arbre conceptuel pour le domaine économique à quatre branches: la production, la circulation, la répartition et la consommation. Les définitions offertes par les spécialistes de l'époque pour ces quatre notions nous aident à délimiter le sous-domaine des finances et banques:

1. *La production* comprend la création des valeurs, des biens de consommation et des services.
2. *La circulation* se réfère à tous les aspects du mouvement des biens et services dans la société. Elle implique des notions comme le change, la valeur, le prix, la monnaie, les moyens de crédit qui la facilite et la multiplie. N. Idieru précise que dans le langage financier, le mot «circulation» a un sens restreint – celui de la circulation des monnaies et des signes qui les représentent.

3. *La distribution* comprendra toutes les actions à travers lesquelles la valeur des produits est répartie entre ceux qui ont contribué à leur création.
4. *La consommation* est l'étape ultime du processus économique. Elle a comme fondement les moyens financiers, car ce n'est qu'en les utilisant qu'on assure la satisfaction des besoins.

Même si dans la littérature de spécialité il y a des approches unilatérales, qui mettent le signe d'égalité entre le domaine financier et une des quatre branches de la science économique (pour certains auteurs les phénomènes financiers sont propres à la consommation, pour d'autres à la production, au change, à la circulation ou à la répartition), une vision d'ensemble sur les manuels de l'époque nous permet d'affirmer que l'économie financière est, dès le début, une science autonome, dont l'objet d'étude n'est pas en relation de subordination avec celui de l'économie générale, mais en étroite interdépendance. L'économie financière comprend des éléments appartenant à tous les aspects des phénomènes économiques, en se différenciant en même temps par son caractère spécial : tout phénomène financier a comme noyau le concept de « valeur », pendant que les phénomènes économiques se concentrent autour du concept d'« utilité ». L'« utilité » est définie par N. Idieru en tant que « la totalité des qualités, des caractéristiques qui font qu'un objet soit capable de satisfaire nos besoins », alors que la « valeur » est „cette caractéristique, cette qualité intrinsèque propre aux biens et aux services utiles de pouvoir être changée par d'autres biens ou services.» En conséquence, la structure de l'arbre conceptuel du domaine financier – bancaire comprend les mêmes quatre branches, mais avec des sous-branches différentes par rapport à l'économie et chacune des notions clé dresse son propre arbre conceptuel.

- I. *Le capital nécessaire à la production* désigne dans le langage financier l'argent, partie du capital circulant par l'intermédiaire duquel les biens et les services sont créés.
- II. *Les aspects financiers de la circulation des biens et des services* visent des concepts directement impliqués dans le change de marchandise (*prix, monnaie* ou autres moyens de paiement, *cours monétaire*), le concept de « crédit », et les notions qui lui sont rattachées (les titres de crédit comme: *le billet à ordre, les actions, les obligations, les documents fonciers, le chèque, les warrantes*, les types de crédit: *privé ou public, mobilier, foncier ou agricole*), mais aussi le concept de « banque » et les opérations bancaires pratiquées à

l'époque, qui suivent les quatre mêmes directions: administration des capitaux, moyens de paiement, l'émission monétaire. En fonction des opérations effectuées, les banques connaissent, elles aussi, plusieurs catégories.

III. Les types de récompenses financières pour l'activité économique comprennent les types de salaires (désignés parfois par des termes différents en fonction des corps de métier) et de profit (également différencié par types d'activités économiques).

IV. Les finances publiques s'occupent des moyens utilisés afin de fournir aux services publics les ressources nécessaires pour obtenir des crédits pour leurs besoins et pour payer les intérêts des sommes empruntées. Elles intègrent des notions comme *le budget* (le planning budgétaire), *les emprunts* et *les impôts*.

3. Etat de l'économie roumaine à la fin du XIX^{ème} siècle

L'économie roumaine a à cette époque-là un fort caractère agricole et dispose d'un réseau de transport et de télécommunications qui ne sont pas à même de répondre aux exigences d'un système commercial en plein développement : les statistiques de l'époque parlent d'une croissance très rapide des imports (leur valeur totale s'est multipliée quatre fois pendant 1860 et 1880), plusieurs établissements de commerce ont été fondés (le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de l'Agriculture et du Commerce, les Chambres de Commerce en 1864), on a élaboré une législation qui se donnait comme but de consolider le crédit et de promouvoir les intérêts commerciaux. D'où le besoin de mettre au point un système financier et bancaire moderne, fondé sur des lois et principes stables.

L'étude de la constitution et du développement ultérieur du système financier de la Roumanie ne peut, donc, être entrepris, qu'en rapport autant avec les autres domaines économiques qu'avec les influences qu'il a subies.

De fortes influences sur le système économique, et implicitement sur le système financier roumain sont ressenties surtout pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, avec l'introduction des règlements organiques, du code de commerce (1840) et du code financier (1886). Ils sont en grande partie des traductions de documents similaires français et belges. Sans établir comme but l'enrichissement et la modernisation linguistique (comme c'est le cas des œuvres littéraires de l'époque), ces documents ont

précisément atteint ce résultat, surtout sur le plan lexical. Ils utilisent un langage économique, administratif et juridique courant, mais ils sont l'expression d'une législation avancée et introduisent une terminologie moderne. Ils constituent ainsi le terrain où se confrontent l'ancien et le moderne et reflètent, sur le plan linguistique les changements profonds du plan économique et social.

4. Reflets de la langue

Ces quelques observations sont extraites d'un projet plus large dont l'objet d'étude est représenté, comme nous l'avons déjà précisé, par la terminologie financière et bancaire du roumain de la période 1850-1914. Le corpus sur lequel on a basé notre analyse est constitué d'œuvres lexicographiques de l'époque et de documents de divers degré de spécialisation et adressés à différents types de public (manuel d'économie, articles de journaux, lettres, transcription des débats parlementaires, œuvres littéraires).

4.1. Degré de spécialisation

Cette période d'institutionnalisation du domaine financier et bancaire se caractérise par une fluctuation des formes lexicales, mais aussi des sens : des termes nouveaux (désignant soit des réalités nouvelles, soit des pratiques en cours de transformation) sont employés parallèlement aux formes plus anciennes, même archaïques. Il arrive parfois que les écrivains et surtout les auteurs des ouvrages à contenu scientifique rédigent un glossaire de termes néologiques ou qu'ils donnent un synonyme ou une définition (plutôt encyclopédique) du terme ressenti comme nouveau. C'est l'exemple de Dinicu Golescu ou de Nicolae Idieru qui expliquent souvent les termes néologiques en bas de page ou de Ion Ghica qui se sert d'un personnage (l'étalon du lecteur qui n'a pas de connaissances de terminologie financière) afin de présenter, avec un évident but de vulgarisation, les pratiques et les concepts de l'activité financière, inconnus à ce moment-là pour le grand public. En utilisant la formule d'appel « dragă Maneo » (cher Manea), Ghica explique à son ami imaginaire le concept de « banque » : „precum sunt fel de fel de prăvălii care să numescu tot fererii; dar în unele găsesci numai fer nelucrat șine sau drugii, într'altele se viude broște, balamale, lacăte, surupuri și lanțuri, într'altele ciocane, nicovale, topore, cleșci, dălți, tesle, rindele, casmale, etc.într'altele puscii,

pistóle și săbiile care fie-care ferărie își are specialitatea sa; asemenea și băncile, fie-care își are felul seu de operațiuni”.

Du point de vue du degré de spécialisation, la terminologie financière-bancaire du roumain comprend à la fin du XIX^{ème} siècle un nombre assez réduit, mais en pleine croissance de termes spécialisés (mots, groupes de mots et syntagmes qui visent exclusivement le domaine financier-bancaire), mais aussi des mots (unités du vocabulaire commun). Si dans le langage contemporain, la manière principale de distinguer entre les termes proprement dits et les mots est représentée par les marques diastratiques offertes par les dictionnaires, les oeuvres lexicographiques de l'époque ne sont pas cohérentes de ce point de vue. Des unités comme *incasso*, *bilet la ordin*, *andosare*, *agio* sont employées strictement dans les documents spécialisés, mais les dictionnaires ne confirment pas toujours leur statut de terme.

Les mots-termes sont des unités du langage courant qui, lorsqu'elles sont employées dans le domaine terminologique étudié se chargent sémantiquement. Ainsi, des unités comme *a vinde*, *a cumpăra*, *vânzare*, *cumpărare*, *a plăti*, *plată* contiennent un sème financier dans tout contexte, mais leur degré de spécialisation est plus élevé quand elles sont utilisées pour désigner des réalités du domaine financier-bancaire: *cumpărare/ vânzare de acțiuni*, *cumpărare/ vânzare de efecte comerciale*, *a plăti o dobândă*, etc.

4.2. Enrichissement lexical

L'évolution économique de la Roumanie est doublée par un courant de modernisation linguistique de la langue roumaine : on accentue le processus d'unification linguistique, le vocabulaire s'enrichit, surtout par des emprunts faits aux langues romanes, comme l'italien et le français, capables d'exprimer des réalités trop complexes pour le pouvoir d'expression du roumain à cette époque-là. Cette tendance des langues de la même famille s'explique d'une part, par la tolérance et la similitude d'expression (expliquées par l'origine latine commune), et d'autre part l'attitude consciente, la volonté de reprendre des éléments appartenant à des structures économiques plus développées et qui peuvent servir de modèle et nous offrir les outils conceptuels dont on a besoin pour construire une économie nationale propre.

Du point de vue structural, on remarque la prépondérance des termes-syntagmes dont le nombre dépasse légèrement celui des termes

dérivés. Ces « associations simplement fréquentes » [5: 228] ont deux, trois, quatre ou même plusieurs membres et sont pour la plupart des calques des structures françaises équivalentes. Ce phénomène présente aussi l'avantage de renforcer la position dans le système des mots roumains d'origine latine, hérités ou empruntés à une époque antérieure : *bilet de bancă*, *bilet la ordin*, *titlu de credit*, *casă de credit*, etc.

Mais le procédé principal d'enrichissement lexical reste l'emprunt. Les termes récemment entrés dans la langue se trouvent, dans la période dont nous nous occupons, à mi-chemin entre la langue commune et le langage spécialisé, mais ils seront très vite répandus et acquis par presque tous les habitants du pays, entraînés tous sous une forme ou autre dans le processus économique (en tant que vendeurs et hommes d'affaires ou bien en tant qu'acheteurs ou bénéficiaires). Ils remplaceront au fur et à mesure les mots archaïques comme *alişveriş*, *matrapazlâc*, *geambaş*, *bacal* qui font référence aux relations féodales qu'on veut bannir une fois le monopole turc disparu (en 1829). Une partie de ces mots ont définitivement disparu, mais il y a bon nombre qui sont restés dans la langue et ont acquis un sens plutôt péjoratif, dénotant des activités commerciales malhonnêtes ou manquant de professionnalisme.

Les emprunts sont faits surtout dans la zone du crédit et des opérations bancaires (réalités tout à fait nouvelles pour l'espace roumain). En même temps, on observe également une tendance opposée – d'appauvrissement lexical et sémantique surtout dans la zone des récompenses financières pour l'activité économique. Si des recherches antérieures [2] mettaient en évidence des termes spécialisés autant selon le type de travail effectué qu'en fonction de la nature de la récompense, on retrouve dans notre corpus, un sous-domaine lexical très pauvre par rapport aux siècles précédents. Le même phénomène de diminution quantitative des unités lexicales est enregistré dans le champ notionnel monétaire; cela s'explique par la disparition des monnaies respectives du territoire roumain (*austriaci*, *beşlici*, *capeici*, *cremnişeri*, *diriclii*, *dodecari*, *duploni*, *fiorini*, *funduclii*, *galbeni de platină*, *galbeni turceşti noi (stamboli)*, *ichilici*, *irmilici (dubli, vechi, noi)*, *sfertul de irmilic nou*, *lire*, *misiri*, *nesfiele*, *olandezi*, *parale noi*, *pitaci*, *pol*, *polii imperiali*, *polii irmilici (vechi şi noi)*, *portughezi (icosari)*, *rubiele*, *mahmudiele (tari şi moi)*, *ruble (carboave)*, *sorocoveţi*, *suverani*, *swanţigi*, *şfanţi*, *talerei*, *talerei convenţionali*, *terlici*, *tuluşi*, *ţechini*, *ţecari*, *venetici*, *zgripsori*, etc.).

Le champ conceptuel des impôts est extrêmement hétérogène. Cela comprend non seulement des syntagmes formés en roumain, mais aussi des termes empruntés, surtout du français. Les syntagmes autochtones désignent des formes d'impôts avec une longue histoire en Roumanie, mais qui sont pour la plupart en train d'être éliminées (*zile de prestație, contribuțiunea personală, zecimile comunale, zecimile județene*).

On remarque également la fréquence assez élevée d'un procédé spécifique aux langages de spécialité : la terminologisation – transfert d'unités lexicales appartenant au vocabulaire général vers le domaine spécialisé ; ce transfert est accompagné d'un enrichissement de la sphère sémantique de ces mots par des sèmes spécialisés. Ce qui est intéressant pour la terminologie financière-bancaire du roumain dans la période analysée, c'est que beaucoup de termes sont soumis au processus de calque sémantique et on copie le processus de terminologisation des termes homologues d'autres langues romanes. On peut prendre, à titre d'exemple, le cas des termes *credit* ou *capital* qui ont suivi le même itinéraire terminologique en français. On est ainsi passé dans les deux langues, tout en rajoutant des sèmes de l'idée de [confiance] ou de [chose essentielle] aux termes qui existent aussi dans le langage contemporain et qui désignent [l'opération bancaire du prêt] ou [la somme d'argent nécessaire pour commencer une affaire].

Conclusions

La terminologie financière-bancaire du roumain connaît au XIX^{ème} siècle une évolution rapide d'une étape où les structures sont vieilles, rudimentaires et fluctuantes vers des structures modernes, stables, essentiellement d'origine latine. Les mots empruntés des différentes langues avec lesquelles le roumain est en contact connaissent des trajectoires intéressantes : certains deviennent archaïsmes, certains disparaissent totalement, certains se chargent de connotations, certains sont intégrés dans la langue (dans le vocabulaire strictement spécialisé ou dans la langue commune).

Bibliographie

- [1] BIDU-VRANCEANU, Angela, 1999, „Marcile stilistice diastratice ale lexicului specializat in DEX 2”, in *Limba Romană*, nr. 1-2, Editura Academiei Romane, București
- [2] BUSUIOC, Monica Mihaela, 2001, *Munca și răsplata ei. Secolele XVII-XVIII. Studiu de terminologie*, Fundația Națională pentru Știință și Artă, Academia Română, Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan”, București
- [3] DEPECKER, L., 2003, *Entre signe et concept*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris
- [4] DUBUC, R., 2002, *Manuel pratique de terminologie*, 4e édition entièrement revue, Brossard, Linguattech
- [5] GAUDIN, F. et GUESPIN, L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Duculot, Bruxelles
- [6] GHICA, I., 1879-1884, *Convorbiri economice*, Socecu, Bucuresti
- [7] GILBERT, L., 1975, *La créativité lexicale*, Ed. Larousse, Paris
- [8] GOLESCU, D., 1910, *Însemnare a călătoriei mele făcută în anul 1824, 1825, 1826*, București
- [9] GREIMAS, A. J., 1966, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Larousse, Langue et langage, Paris
- [10] GUILBERT L., 1968, *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Librairie Larousse, Paris
- [11] GUILLAUME G., 1969, *Langage et science du langage*, Nizet-Presses de l'Université Laval, 2-e édition, Paris-Québec.
- [12] GUIRAUD P., 1958, « Langage : Connaissance et Information » in *Journal de psychologie normal et pathologique*, Vol. 51/3
- [13] HEBERT, L., 2006, « Le carré sémiotique », in Louis Hébert (dir.), *Signo [en ligne]*, Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com>, visité le 1 octobre 2008
- [14] IDIERU, N., 1895-1896, *Studii de economie politică și finanțe*, Editura Librăriei Carol Müller, București
- [15] POTTIER, B., 1962, *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Klincksieck
- [16] SAUSSURE, F. de, 1972 [1916], *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio De Mauro, Payot, Paris
- [17] WAGNER, R. L., 1955, *Introduction à la linguistique française*, Paris